



**Municipalité de  
Terrasse-Vaudreuil**

**AVIS PUBLIC  
PROMULGATION  
ET CERTIFICAT DE PUBLICATION  
RÈGLEMENT NUMÉRO 637-2**

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ :

QUE le règlement numéro 637-2 intitulé :

**Règlement modifiant le règlement numéro 637 - Règlement relatif au stationnement  
– RMH 330**

a été adopté par le conseil de la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil, le 17 janvier 2017.

QUE toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au Service du greffe, 74, 7<sup>e</sup> Avenue, Terrasse-Vaudreuil durant les heures de travail.

DONNÉ À TERRASSE-VAUDREUIL, ce dix-neuvième (19<sup>e</sup>) jour du mois de janvier deux mille dix-sept (2017).

Lily Ducharme  
Greffière

Le présent avis peut être consulté sur le site  
Internet de la municipalité au [www.terrasse-vaudreuil.ca](http://www.terrasse-vaudreuil.ca)